



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 16.10.03

Edito

Retraites complémentaires : Tous dans l'action le 27 Octobre !

Même votée à une large majorité, la loi Fillon sur les retraites ne convainc ni les salariés ni les français. Le projet de 1^{er} décret censé permettre le départ avant 60 ans des salariés ayant commencé à travailler jeunes, touche moins de 180 000 personnes alors qu'un million de salariés pouvaient prétendre à cette mesure.

Il nous faut mener la bataille pour élargir le nombre de bénéficiaires des mesures, obtenir de vraies garanties pour les petites retraites, accélérer la reconnaissance des travaux pénibles, diminuer le coût des rachats des études etc.

Cela s'intègre dans la bataille plus large pour obtenir une renégociation de la réforme, la garantie de la retraite à 60 ans et un bon niveau de pension, dégager les ressources nécessaires au financement des retraites.

Dans l'immédiat, ce sont 16 millions de salariés et 10 millions de retraités du privé qui sont concernés par les négociations sur les **retraites complémentaires**.

Des négociations sont prévues entre le Medef et les organisations syndicales le 27 octobre 2003. La CGT appelle à faire de cette journée un temps fort d'action pour faire pression sur le patronat. Notre Union départementale pour sa part appelle à faire du 27 octobre une journée de grèves et de manifestations dans les localités. Les salariés du secteur privé doivent se faire entendre avec force.

Nous portons 3 exigences principales :

- reconnaissance pleine et entière du droit au départ à la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires,
- coup d'arrêt à la baisse du rendement des régimes et amélioration des retraites dans les branches où le niveau de pension est au plus bas.
- des ressources nouvelles pour financer les départs anticipés.

Il va falloir continuer à se mobiliser au-delà du 27 octobre car il si ces discussions s'achèvent dans 3 mois et il y a le risque qu'elles se concluent pendant les fêtes de fin d'année.

La sécu aussi !

La loi de financement de la sécurité sociale devrait être présentée en novembre à l'Assemblée nationale, la grande réforme étant annoncée pour le courant 2004. Il va falloir là aussi se rassembler, cesser le travail, manifester pour faire valoir nos revendications : une sécu qui réponde mieux aux besoins des salariés et un financement qui mette à contribution les profits du capital.

Les militants CGT du département sont d'ailleurs invités à participer à une **journée d'étude** sur cette question **le 6 novembre à Bourges**.

Emploi, salaire, retraites, sécu, tout se tient !

En matière de casse des emplois, dans le Cher, nous sommes servis : 322 suppressions d'emploi programmées au GIAT de Bourges et combien en cascade dans la sous-traitance ? Des inquiétudes sur d'autres entreprises : Fonderies de Saint-Satur, Joskin etc.

Sur cette question de l'emploi nous avons mobilisé plus de 400 manifestants dans le département le 8 octobre et le lendemain, ce sont plus de 300 personnes qui descendaient manifester en terre chiroquienne, à Tulle pour exiger l'arrêt du plan de casse du GIAT.

L'emploi, les salaires, c'est de l'argent pour la consommation, c'est donc le moteur de l'économie. C'est aussi des ressources assurées pour la sécu et les retraites. Monsieur Raffarin devrait le savoir.

Pourtant inefficacité patente et injustice flagrante, voilà brièvement résumé la politique économique du gouvernement Raffarin.

Le gouvernement s'estime protégé par la difficulté manifeste de son opposition à proposer une alternative mobilisatrice et crédible. Il a tort car les braises de la mobilisation exceptionnelle du printemps sont encore chaudes.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général

Sommaire :

- P 1 - Edito : - 27 octobre > Retraites complémentaires
- P 2 - Coup de grâce du gouvernement à GIAT.
- P 3 à 6 - Santé et protection sociale.
- P 7 - Hôpital 2007 et projet au CH Jacques Cœur.
Souscription 2003 de l'UD du Cher.
- P 8 - Jeudi 6 Novembre : journée d'étude
Départementale.

JEUDI 6 NOVEMBRE

JOURNEE D'ETUDE DEPARTEMENTALE

**Auberge de Jeunesse
Rue Henri Sellier
à BOURGES
de 8 h 30 à 17 heures**



**Santé - Protection Sociale
4 pages centrales
à reproduire en tract et à diffuser**

LE GOUVERNEMENT VEUT PORTER LE COUP DE GRACE à GIAT Industries :

↪ **Fermer trois sites**

↪ **Liquider 4.000 emplois**

Pour un coût de 1 milliard d'€uros !!

Pourtant Giat Industries est un acteur incontournable de l'outil de Défense.

Fournisseur de 80% du parc d'équipement de l' Armée de Terre en blindés, armes et munitions de tous types, Giat Industries est le pilier de l'industrie d'armement terrestre en France.

Son histoire et ses missions sont intimement liées à la souveraineté nationale.

Pourtant Giat Industries est un creuset de savoir-faire et de compétences.

Employeur de 6300 salariés c'est le plus grand mécanicien de France avec une mosaïque de métiers intégrés tant en production qu'en études et en Recherche et Développement (électronique, pyrotechnie, mécano soudure...) permettant la maîtrise technique de systèmes complexes.

Pourtant Giat Industries est un facteur d'équilibre territorial.

9 sites sur 8 bassins d'emplois: Cusset, Roanne, St Etienne, St Chamond, Satory, Tarbes, Tulle, Toulouse et Bourges regroupant également Luchoire La Chapelle. Son poids dans le tissu industriel local est considérable tant en terme d'emplois que de revenus locaux.

Rien que pour la ville de Bourges, la Taxe Professionnelle Giat représente 12,3% des recettes de Taxe Professionnelle de la ville.

Malgré tout cela, on veut nous faire la peau

La production industrielle baisserait de 60% d'ici à fin 2008.

La Direction organise une véritable fuite de la Valeur Ajoutée Industrielle par le biais d'externalisations dogmatiques des productions et abandonne toute diversification pour faire de Giat Industries une entreprise mythique sans usine!

Les gouvernements qui se sont succédés, en garrottant les commandes, ont participé à la liquidation de l'entreprise. L'offensive actuelle s'inscrit dans la

poursuite de 3 plans de restructurations qui auront fait disparaître 8143 emplois depuis 1994.

Sur BOURGES, 322 postes de travail sont menacés d'ici la mi 2006.

Cette politique est elle celle du désarmement ?

Non, car il ne se fera pas moins d'armes demain, elles se feront ailleurs, y compris par des « apprentis sorciers », par contre les chômeurs seront chez nous et la France sera placée sous dépendance.

N'est ce pas le Ministre de l'intérieur qui vient de commander 250.000 pistolets pour la police nationale et la gendarmerie, à une société Germano Suisse, ignorant de fait Giat Industries ?

N'est ce pas, à l'époque où Alain Richard était encore Ministre de la Défense que la France a acheté des munitions à Israël au lieu de les confier à Giat Industries ?

Les salariés se battent dans l'unité

Depuis avril 2003, date d'annonce du plan de liquidation, une quinzaine d'initiatives unitaires ont rythmé les réunions des différentes instances (cce,ce,ca..)

La Direction de Giat Industries a été assignée au TGI de Versailles le 06/10/03

PDG, GOUVERNEMENT, PARLEMENTAIRES SONT INTERPELLES.

Les 4 parlementaires UMP du Cher soutiennent le plan de liquidation de Giat Industries !

Par contre, toutes les organisations syndicales sont porteuses de propositions alternatives élaborées collégalement par les 2 cabinets Syndex et Sécafi qui permettraient dans un premier temps de préserver 1000 emplois.

Elles sont renvoyées d'un revers de main par un PDG qui veut avoir raison contre tout le monde, et par un gouvernement de sourds et de malvoyants.

Nous sommes donc à la croisée des chemins, car la question centrale et fondamentale qui demeure est la suivante :

- ♦ **LA FRANCE VEUT ELLE CONSERVER UNE INDUSTRIE NATIONALE D'ARMEMENT TERRESTRE POUR ASSURER SON INDEPENDANCE NATIONALE ?**
- ♦ **SI OUI ELLE DOIT S'EN DONNER LES MOYENS AVEC GIAT INDUSTRIES QUI DOIT VIVRE AVEC TOUS SES EMPLOIS ET TOUS SES SITES**



L'URGENCE **d'une réforme de progrès**

La canicule du mois d'août a provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes dans notre pays. Bien sûr, le gouvernement n'est pas responsable de la météo. Pour autant, cette catastrophe sanitaire était-elle fatale ?

Non, répondent tous les professionnels de santé.

Notre système de soins, les services d'urgence, notre réseau hospitalier sont malades des réductions budgétaires opérées depuis de nombreuses années au nom de la « maîtrise comptable » des dépenses de santé. Ils ne sont plus en capacité de faire face aux besoins nouveaux engendrés par l'allongement de la durée de vie. La qualité et la sécurité des soins sont de moins en moins assurées. La Cgt, avec les personnels et les usagers, s'est toujours

battue contre les coupés portés à notre système de santé publique. L'expérience de cet été constitue un nouveau signal d'alarme.

Le gouvernement ouvre des discussions sur l'hôpital et le devenir de l'Assurance-Maladie. La Cgt estime qu'une réforme démocratique du système de santé et de Sécurité Sociale est nécessaire. Cette réforme doit s'inscrire dans une perspective de progrès, avec l'objectif d'assurer une meilleure couverture sociale, plus solidaire, en démocratisant la gestion de la Sécurité Sociale et en lui donnant les moyens financiers pour remplir sa mission.

Les organisations syndicales, les salariés et la population doivent être associés à l'élaboration de cette réforme.

NOUS RENCONTRER, NOUS CONTACTER, NOUS REJOINDRE :

Union Départementale CGT du Cher

8, Place Malus – 18000 BOURGES
Tél. 02.48.21.24.79 - Fax 02.48.21.24.89
E. mail cgt.ud.cher@wanadoo.fr - www.ud18.cgt.fr

Union Locale CGT BOURGES

5, Boulevard Clémenceau – 18000 BOURGES
Tél. 02.48.65.36.25 - Fax 02.48.65.50.27
E. mail cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Union Locale CGT VIERZON

11, Rue Marcel Perrin – 18100 VIERZON
Tél. 02.48.75.05.43 - Fax 02.48.75.53.60
E. mail cgt.ul.vierzon@wanadoo.fr

Union Locale CGT ST-AMAND

11, Rue Ernest Mallard – 18200 ST-AMAND
Tél. 02.48.60.85.14 - Fax 02.48.96.48.11
E. mail cgt.ul.st-amand18@wanadoo.fr

Union Locale CGT ST-FLORENT

Rue Roger Salengro – 18400 ST-FLORENT S/CHER
Tél/Fax 02.48.55.19.15

Union Locale CGT LA GUERCHE

Place du Gal de Gaulle – 18150 LA GUERCHE
Tél/Fax 02.48.74.27.15

Garantir un droit à la santé pour tous

LA SANTE EST UN DROIT HUMAIN fondamental, individuel et collectif, reconnu par la Constitution.

C'est aussi une conquête de tous les instants pour l'épanouissement de l'individu, son accession à un état de bien-être, physique, psychologique et social.

Le niveau et le mode de vie, l'environnement économique et social, les conditions de travail conditionnent pour beaucoup l'état sanitaire de la population. Les choix de gestion des entreprises exposent de nombreux salariés à des risques d'altération de leur santé au plan physique et mental, comme au plan social. Les périodes de

chômage, la précarisation du travail, les bas salaires ont des effets néfastes avérés sur l'état de santé des salariés.

La Cgt propose de construire une véritable politique de santé qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, développe la médecine scolaire, l'éducation sanitaire, la protection maternelle et infantile, la médecine du travail. Une politique qui intègre les besoins de santé générés par l'allongement de la durée de vie et l'apparition de nouvelles pathologies, les besoins de recherches et le développement des technologies, les ressources financières nécessaires doivent être dégagées.

L'hôpital public : un rôle déterminant !

Le service public hospitalier joue un rôle irremplaçable dans notre système de santé.

Il assure des soins de haute technicité et de proximité. Il forme des professionnels de santé pour l'ensemble de la filière sanitaire. Il est un lieu de recherche de haut niveau.

Les choix budgétaires effectués depuis vingt ans ont étranglé les hôpitaux, entraîné la fermeture de 100.000 lits et la pénurie de personnels qualifiés. Les capacités du service public en ont été amoindries. Il est urgent de rompre avec cette logique ! L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale. La Cgt propose qu'une évaluation des besoins de santé par bassin de vie, départements et

L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale dont l'ont éloigné les politiques comptables.

régions, soit effectuée. Dans l'attente des résultats, elle demande l'arrêt des fermetures de structures. La modernisation et le

développement d'un service public hospitalier, doté de moyens humains et budgétaires à la hauteur de ses missions, ne peuvent être renvoyés à plus tard. Un plan d'urgence de résorption de la pénurie de personnels qualifiés doit être décidé, ainsi que la réouverture d'écoles d'infirmières et le recrutement de formateurs.

Le système de soins doit être repensé dans un souci de proximité pour les urgences courantes, les hôpitaux doivent être bien équipés et disponibles pour les urgences lourdes.

Une prise en charge globale de la personne doit être rendue possible par l'organisation de réseaux permettant de développer :

Des services d'hospitalisation à domicile rattachés aux hôpitaux ;

- Des services de rééducation et d'insertion ;
- Des liens avec la médecine de ville ;
- Des liens avec les médecins préventeurs (médecins du travail, scolaires, ...).

Les métiers de l'hôpital doivent être préservés : soignants, ouvriers, personnels médico-social, médico-technique, administratif.

Pour financer ces mesures, la Cgt propose :

- La suppression de la taxe sur les salaires des personnels payés par les hôpitaux publics ;
- La révision de la fiscalité sur la TVA pour les services publics non soumis à la récupération ;
- Les prêts publics à taux zéro.

La Sécurité Sociale, un enjeu majeur !

La Sécurité Sociale a été créée pour garantir une sécurité visant à préserver la santé de tous. Elle a été fondée sur le principe d'égalité des droits et sur la solidarité.

Pourtant, bien des inégalités demeurent en matière de santé. Les remboursements sont insuffisants dans de nombreux domaines : lunetterie, dentaire ...

Une réforme de la Sécurité sociale doit donc avoir pour objectif d'améliorer la couverture sociale de la population. Une véritable politique de santé publique et de Sécurité sociale implique que :

➤ La population, les assurés sociaux donnent leur avis sur les grands choix à faire dans le domaine de la santé ;

➤ La gestion de la Sécurité sociale soit démocratisée. Aujourd'hui, la composition des conseils d'Administration des organismes est plus que discutable. Leurs pouvoirs sont limités. Pourtant les partenaires sociaux ont vocation à gérer la Sécurité sociale puisque son financement est assis sur le travail salarié.

Afin de représenter démocratiquement les assurés sociaux, les administrateurs présentés par les organisations syndicales devraient être élus et occuper une position majoritaire dans les conseils d'Administration. Ils devraient disposer de droits et de moyens pour remplir leur mission.

S'agissant de la représentation des employeurs, la Cgt propose qu'elle soit déterminée dans le cadre de collèges représentatifs de la diversité des entreprises

(entreprises privées, économie sociale, état employeur) :

➤ Les responsabilités de l'état et celles des partenaires sociaux doivent être clarifiées pour assurer une réelle autonomie de gestion du système de l'Assurance-Maladie.

➤ Un processus démocratique permettant d'encadrer la mission de l'état, à qui il appartient de décider et de contrôler l'exécution de la politique de santé publique, doit être mis en œuvre. Les assurés sociaux, les professionnels de santé, les services décentralisés de l'état, la Sécurité Sociale, les élus locaux, les organisations syndicales, les associations seraient associés à la construction de ce processus.

Pour cela, la Cgt propose la création d'un Conseil national de la Sécurité Sociale, composé de représentants des partenaires sociaux traditionnels, des mouvements associatifs et mutualistes, des différents acteurs de la protection sociale.

A partir des orientations données par la conférence de la santé, ce conseil initierait un véritable débat sur l'évolution de notre système de Sécurité sociale. Il favoriserait l'expression des besoins, suggérerait les moyens à mettre en œuvre, voire les axes de réforme souhaitables pour assurer le progrès, la cohérence et la couverture optimale de la population en matière de santé.

Les travaux du Conseil national de la Sécurité Sociale permettraient au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale de formuler ses propositions et de faire connaître ses priorités à l'Etat pour améliorer notre système de protection sociale.

Financement : assurer des ressources pérennes et efficaces

Comme pour les retraites, une véritable politique de santé une protection sociale de haut niveau, appellent une répartition plus juste des richesses créées pour faire reculer les inégalités et répondre aux besoins de santé qui existent dans la société.

Il faut en finir avec la politique de réduction des dépenses obéissant à une logique comptable pratiquée depuis plusieurs années.

L'efficacité sociale exige la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention. Agir à la source des causes d'altération et de dégradation de la santé permettrait de réduire les coûts de la réparation.

L'efficacité sociale exige la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention.

Pour augmenter les ressources de la Sécurité Sociale, il faut agir sur l'emploi et les salaires. Combattre le chômage, le sous-emploi, la précarité, les politiques de sous rémunérations des qualifications et accélérer la croissance économique. Le mode de prélèvement doit favoriser l'emploi et « responsabiliser » les entreprises. Le régime actuel est pervers. Lorsqu'une entreprise augmente sa masse salariale (en termes d'emploi ou de salaire ou des deux), elle cotise davantage. Inversement, lorsqu'elle réduit sa masse salariale, elle cotise moins. Ce système pénalise donc l'emploi, les qualifications et leur reconnaissance dans les salaires. Par ailleurs, l'économie française souffre d'une insuffisance chronique des investissements productifs, tandis que les investissements financiers jugés plus rentables sont au plus haut niveau. Il faut établir une logique de gestion qui pénalise les investissements financiers, pour inciter les entreprises

à réaliser des investissements productifs créateurs d'emplois et à améliorer les niveaux de qualification.

La Cgt propose :

➤ De soumettre à cotisation certaines formes de rémunération qui échappent actuellement à toute cotisation.

Cette proposition vise à dissuader le développement des formes aléatoires, discriminatoires et inégalitaires de rémunération, comme les stock-options ou l'épargne salariale ;

➤ De soumettre à cotisation les revenus financiers du capital ;

➤ Une modulation de la cotisation qui favorise l'emploi qualifié, bien rémunéré et l'investissement dans la création de richesses.

TROIS PISTES A EXPLORER

◆ Une augmentation de 1 % de la masse salariale représenterait 3 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour la Sécurité Sociale.

◆ Le patronat, en 2001, a bénéficié de 18,15 milliards d'euros d'exonérations de charges. Celles-ci devraient être compensées par l'Etat. Mais, dans les faits, elles ne l'ont été qu'à hauteur de 15,88 milliards d'euros : le manque à gagner pour le budget de la Sécu est donc de 2,27 milliards d'euros (40,57 milliards de francs) d'exonération de cotisations en 1995 et de 18,14 milliards d'euros (119 milliards de francs) en 2001.

◆ Le montant des dettes patronales au budget de la Sécurité sociale s'élève à 2.7 milliards d'euros en 2001.



Bulletin de contact et de syndicalisation à la CGT

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Bulletin à remettre à un(e) militant(e) de votre connaissance
ou à adresser à UD-CGT 18 - 8, Place Malus - 18000 BOURGES

Hôpital 2007 et le projet d'établissement du CH Jacques Cœur 2004-2008

Le projet hôpital 2007 de Mattei se met déjà en place par un plan d'investissement pour 2004 qualifié de « structurant » qui favorise largement le secteur privé en région Centre.

Ainsi, dans le Cher, c'est avec des fonds publics que la Clinique Marie Immaculée va être reconstruite sur le site de Guillaume de Varye. Rappelons qu'il s'agit d'un groupe de cliniques à but lucratif avec des actionnaires dont le but est de tirer le maximum de bénéfices...

Non ce n'est pas normal alors que nos hôpitaux auraient besoin de tant de moyens, y compris d'investissement comme de climatisation par exemple.

En prenant cette décision, ce gouvernement aide à la mise en place d'une super structure privée sur Bourges. Déjà, après la suppression de la chirurgie publique à St-Amand Montrond, le secteur privé de chirurgie (hors gynéco) en hospitalisation complète est passé à 58,5 % dans le Cher. Alors, quant on lit dans le projet d'établissement du CH Jacques Cœur que «le 2^{ème} objectif est d'assurer la gamme complète de spécialités chirurgicales en partenariat avec le privé», en clair cela veut dire qu'une partie de la chirurgie de l'hôpital pourrait être privatisée suite à un partage d'activités.

L'objectif d'hôpital 2007 c'est aussi de passer à la tarification à l'acte pour les hôpitaux publics comme dans le secteur privé. Enfin, on peut aussi lire que le statut de nos établissements doit être modifié pour faciliter les coopérations avec le privé (groupements de coopération sanitaire).

Alors il est certain qu'il faudra nous faire entendre haut et fort, massivement pour préserver et développer avec les moyens nécessaires notre service hospitalier public, seule garantie d'égalité d'accès à des soins de qualité pour tous.



SOUSCRIPTION DE L'UD : VITALE POUR LA VIE DE NOTRE ORGANISATION

Chaque année, malgré quelques difficultés et de nombreuses inégalités, la souscription de l'UD constitue un apport financier incontournable pour l'équilibre de notre budget.

A ce jour, alors que le tirage doit être effectué dans trois semaines, seulement 5 % des billets placés en 2002 le sont aujourd'hui.

C'est dire que cette dernière ligne droite doit être mise à profit pour atteindre et si possible dépasser le résultat de l'an dernier.

En cette période particulièrement sensible au plan de l'Emploi, les Retraites, la Sécurité Sociale notamment, nous devons absolument maintenir et développer nos moyens pour mener l'action au niveau nécessaire.

Par ailleurs, des investissements pour un montant d'environ 10.000 Euros (rétroprojecteur, massicot, plieuse, renouvellement du mobilier) doivent être réalisés pour l'amélioration de notre fonctionnement.

SOUSCRIPTION DÉPARTEMENTALE DE LA C.G.T. 2003

LE 8 NOVEMBRE SERONT REPARTIS :	
SÉJOUR 1 SEMAINE POUR 2 PERSONNES dans l'un des 4 Villages Vacances MER ou MONTAGNE (en rendez-vous village - HORS PÉRIODE SCOLAIRE HORS TRANSPORT)	
● UN LECTEUR DVD ● DEUX MINI CHAINES HIFI ● DEUX RADIOS DISC LASER ● APPAREILS MENAGERS ● OUTILLAGE ● FILETS GARNIS, etc...	
1,60 € le BILLET	
UN LOT PAR CARNET	

N° C.G.T. 8, place Malus
18000 BOURGES

Envoi des résultats
contre enveloppe timbrée

Vous
compre
ndrez
donc
que
nous
insiston
s pour
que
chaque

syndicat, chaque section syndicale mettent les bouchées doubles d'ici le 8 Novembre pour réaliser l'objectif fixé.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale réunie le vendredi 10 octobre 2003 lance donc cet appel pour la réussite de notre souscription.

PS : Les dons restent les bienvenus.

Se former pour gagner la bataille de la Sécu !

Journée d'étude départementale

Jeudi 6 Novembre 2003

Auberge de Jeunesse - Rue Henri Sellier à BOURGES

de 8 h 30 à 17 heures

Le gouvernement veut la peau de la Sécu. La Cgt réclame une réforme de progrès.

Si la Cgt, avec d'autres organisations syndicales à su porter la mobilisation pour les retraites au niveau que l'on sait au printemps dernier c'est parce qu'elle était porteuse d'un projet alternatif crédible. C'est ce qui fait aussi que la bataille pour les retraites même avec une loi votée très majoritairement au Parlement, n'est pas perdue.

La preuve par le sondage CSA réalisé à la demande de la CGT sur l'opinion des salariés et des français à l'égard de la CGT après les grèves du printemps.

- 57 % des français considèrent que la CGT a plutôt bien défendu les intérêts des salariés sur le dossier des retraites.

- 51 % des salariés disent faire aujourd'hui plutôt confiance à la CGT.

C'est la première fois que nous franchissons la barre des 50 % depuis que nous mesurons l'opinion avec le CSA c'est-à-dire depuis 1993,

Concernant la Sécurité sociale aussi, la Cgt a des revendications et des propositions pour avancer vers une réforme de progrès.

Pour mobiliser le plus largement possible, il faut des militants formés sur ces questions pour aller au débat avec les salariés, d'où l'importance de cette journée d'étude.

Programme de la journée :

- Historique de la création de la sécu, la philosophie qui a prévalu à sa création
- Le fonctionnement de la sécu
- Quelle politique de santé pour les salariés, les revendications et propositions de la CGT.

Dès maintenant, inscrivez-vous !

✂

Journée d'étude départementale - Jeudi 6 Novembre 2003

Auberge de Jeunesse – Rue Henri Sellier (Derrière le stade Séraucourt) à Bourges

NOM et prénom : Syndicat :

Adresse :

Je m'inscris à la journée d'étude sur la sécurité sociale du jeudi 6 novembre

Je m'inscris au repas de midi OUI - NON (rayer la mention inutile)

Prix approximatif de 10 euros.

Signature,